

## CONCOURS INTERNATIONAL DE NOUVELLES 2024 (français, anglais, allemand)

Dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie, les associations « Marais Page » et « Lectures de Proue » organisent un concours de nouvelles en langue française, anglaise ou allemande, inspiré par la photographie ci-dessous.



### Règlement pour les envois en langue française :

**1 :** Le thème du concours est la photographie ci-dessus (Bunker à Omaha Beach)

**2 :** Chaque auteur(e) présentera une seule nouvelle, originale, inédite et n'ayant jamais été publiée ou récompensée dans un autre concours. Les membres du jury ne peuvent participer à ce concours.

**3 :** Présentation du texte (A respecter impérativement, sinon il sera rejeté) :

- La nouvelle ne devra pas dépasser 7 pages numérotées.
- Le texte sera imprimé en **2** exemplaires.
- Format des feuilles : A4 (21/29.7).
- Police : Times New Roman.
- Caractères : 12.
- Interligne : 1.5.

**4 :** Droit de participation :

**10.00 euros (dix euros)**, réglable par chèque établi à l'ordre de Marais Page .

**5 :** Le texte anonyme devra porter un titre inscrit en haut de la première page ainsi qu'un code sous le format suivant 2 lettres / 2 chiffres (ex : PS/36).

Ce code sera inscrit en haut à droite de la première page du texte.

Il sera reporté sur une enveloppe fermée contenant :

- Une feuille mentionnant le titre de la nouvelle, le nom et le prénom de l'auteur(e), ainsi que son adresse, son numéro de téléphone, son adresse mail et son âge.
- Le chèque de participation au concours.
- Le bordereau d'acceptation du règlement signé et daté. (voir ci-dessous)

6 : Date limite de participation : 29 février 2024

7 : Le texte est à envoyer en 2 exemplaires avant le 29 février 2024 (cachet de la poste faisant foi) pour les participants à l'adresse suivante :

Marais Page  
Concours de Nouvelles 2024  
Mairie de Trévières  
17 Place Charles Delangle,  
14710 Trévières

8 : Le concours de nouvelles Marais Page / Lectures de Proue est doté de 150 euros.

9 : Le (la) lauréat(e) sera informé(e) par courriel.

La remise du prix s'effectuera le 11 mai 2024 lors du salon du livre de Grandcamp-Maisy (14)  
Il sera proposé un hébergement et un repas au lauréat lors de la remise du prix. (transport exclu).

10 : Le jury, composé des membres des associations Marais Page et Lectures de Proue, est présidé par François Angevin, auteur.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si le nombre des envois était jugé insuffisant ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les frais de participation seraient retournés.

La participation au concours implique la pleine adhésion à son règlement et l'acceptation sans réserve des décisions du jury.

11 : Les organisateurs du concours se réservent le droit de diffuser, éditer ou utiliser le texte primé, gracieusement pendant 2 ans. Toutefois, l'auteur(e) reste propriétaire de son œuvre.

Le(la) lauréat(e) autorise expressément la citation de son nom et la reproduction de sa photographie à des fins de promotion ou d'information liée au présent concours.

12 : Le règlement est disponible sur le site de Marais Page : <https://mpassociation.wix.com/maraispage>

Il peut également être envoyé par mail, sur demande à :  
[lecturesdeproue@gmail.com](mailto:lecturesdeproue@gmail.com) ou [marais.page@wanadoo.fr](mailto:marais.page@wanadoo.fr)

---

### Concours de nouvelles 2024 Marais Page / Lectures de Proue

Je, soussigné(e), ----- déclare accepter l'intégralité du règlement du concours de nouvelles 2024 organisé par **Marais Page et Lectures de Proue**.

A -----, le -----

Signature